Agroforestry Business Model Innovation Network

AF4EU

Évaluation de la qualité du bois de châtaignier

www.af4eu.eu



Table *massive* en bois de châtaignier.

Le bois de châtaignier (*Castanea sativa* Mill.) est classé parmi les essences feuillues à porosité diffuse circulaire par sa structure. Il s'agit d'une des espèces les plus populaires pour les systèmes agroforestiers, qu'ils soient silvoarables ou silvopastoraux, car il permet de générer un revenu supplémentaire grâce au bois, en complément des châtaignes. Le duramen et l'aubier sont facilement distinguables : l'aubier est étroit et jaunâtre, tandis que le duramen est brun. La couleur et la texture du bois sont très similaires à celles du chêne, la principale différence résidant dans les petits rayons de l'aubier, qui, contrairement au chêne, ne sont pas visibles à l'œil nu sur les coupes.

Le bois de châtaignier est de densité moyenne, moins dur et moins résistant. Des expériences ont montré quesa densité (509,1 kg/m³) est inférieure à celle du noyer noir, du cerisier, du prunier ou du poirier. Le module d'élasticité est plus faible (7,31 GPa) que celui des essences comparées, se rapprochant des valeurs du cerisier. La vitesse de propagation du son est comparable à celle du noyer noir et de l'érable sycomore, maisreste inférieure à celle d'autres essences. Le bois a tendance à se fissurer lors du séchage. Il présente unerésistance naturelle aux influences extérieures, étant résistant à l'air et à l'eau, et contient une quantitésignificative de tanins. Il est peu perméable aux traitements, facilement usinable et semble plus simple à travailler que le chêne.

Le bois de châtaignier est utilisé dans la menuiserie et l'industrie du meuble pour la fabrication de meubles, de sols, de parquets, de placages, de revêtements, d'escaliers et d'autres éléments décoratifs.

Michal Pástor, Radovan Gracovský

Centre national des forêts, Slovaquie

Funded by the European Union

Ce projet a bénéficié d'un financement du programme de recherche et d'innovation HORIZON EUROPE de l'Union européenne au titre de la convention de subvention n° GA 101086563. Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux des auteur(s) uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité accordant la subvention ne peuvent être tenues pour responsables de ceux-ci.